



 Adresse : 8800, avenue de Chaumont

Travaux de ventilation et installation d'une génératrice

Les travaux commencent dans votre immeuble.



Nous allons :

- 1 installer des conduits de ventilation près des ascenseurs sur chaque étage.
Ces conduits permettront l'entrée d'air frais dans les corridors.
- 2 installer une unité de chauffage sur le toit.
Elle va préchauffer l'air qui entre dans l'immeuble.
- 3 installer une génératrice sur le terrain.
Elle sera près du stationnement.



Calendrier

**De la mi-août 2023
au printemps 2024**

Le chantier pourrait se prolonger jusqu'à l'été 2024, si les délais de livraison des équipements sont plus longs.



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Ventilation Manic inc.



Impliquez-vous

Ce que vous devez faire

Le 16 juin dernier, une **rencontre d'information** a eu lieu avec les locataires pour parler des travaux à venir. Il a été mentionné de :

1. **surveiller les avis à l'entrée de l'immeuble** pour de l'information générale;
2. rester loin du chantier et des équipements pour prévenir les accidents;
3. **respecter les périmètres de sécurité** délimités par l'entrepreneur.



inconvénients pendant les travaux

- Il y aura du bruit et de la poussière à certains moments.
- Les ouvriers seront présents :
 - à l'intérieur et autour de l'immeuble;
 - sur la toiture;
 - près des ascenseurs, lors de l'installation des conduits principaux.
- **Certains espaces de stationnement devront être libérés** pour l'installation de la génératrice et pour monter l'unité de ventilation et les matériaux sur le toit avec un camion-grue.
- Lors des travaux d'installation de la génératrice :
 - **vous n'aurez pas accès à la balançoire à l'arrière** de l'immeuble.
- Il y aura quelques coupures de courant. Certaines coupures affecteront les ascenseurs. **Un avis sera affiché à l'entrée de l'immeuble 48 h avant une coupure.**

pourquoi
réaliser des travaux

- Pour améliorer la qualité de l'air dans l'immeuble grâce à une entrée d'air frais dans les corridors.
- Pour assurer les services d'urgence (ascenseur, éclairage d'urgence et dans la salle communautaire) lors de pannes de courant avec l'installation d'une génératrice.

Investissements : Près de 775 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Des questions concernant le chantier?

CHIRAZE BORGI

Agente de liaison | 514 872-9224 | chiraze.borgi@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec